

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PEUGEOT	104 (104 A 41)	CH 0630 93

Constructeur Automobiles PEUGEOT S.A., 75, Avenue de la Grande Armée, F-75016 Paris
 Identification devant le No du châssis : "104 A 41" ou "VF3 104 A 41."

Plaquette constructeur dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis dans le compartiment du moteur, à droite, sur le logement de la suspension
 Identification du moteur "108" à gauche, en haut sur la bride du carter de l'embrayage (plaquette)
 Importateur principal PEUGEOT-SUISSE S.A., 3000 Bern 15
 Véhicule homologué 104 A 41 - 5 925 003

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement sur roues avant
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. sur toutes les roues, limiteur sur les roues arrière
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque PEUGEOT Type X V 5 (108)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 70 Course 62
 Silindrée 954 CV-impôt 4,86
 Puissance en kW 33 à V/min 6000
 DIN CV 45
 Bruit à l'arrêt (D) 74 dB/A à V/min 4500 (*)
 Silencieux 2 = 535x140x78 mm 480x171x121 mm
 Mesure des gaz ECE-15/03; 1,5 % CO à 900 t/min
 Déparasitage ECE-10, OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes 4 + 1 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité AR4 (B) Rétroviseurs gauche/droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 5 av. 2 centre ar. 3
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 3582 Empattements 2420
 Largeur 1522 Essieu double av. ar.
 Hauteur 1410 Voie av. 1292 ar. 1241
 Porte à faux lat. Voies av. ar.
 av. 572 ar.
 ar. 590 Braquage ø g 9100 d 9300

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 465 315 780
 Charge utile 110 240 350
 Poids total 575 555 1130
 Garantie fabr. 1195
 Dimens. pneus 135 SR 13 135 SR 13 (Variantes +)
 Ply/bars R / 2,1 R / 2,1 voir
 Charge 620 620 remarques)
 pour V max 180 180

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Garantie poids remorquable avec frein 700
 Garantie poids remorquable sans frein 390
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé 300
 Vitesse maximale selon le constructeur 128 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h
 charge garantie sur le toit 75 kg

Equipement	CR ou HCR (E)	
Feux de route	CR ou HCR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	av 1 (E)	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complémentaires	2/ séparé	
Eclairage plaque	2/ balais	
Essuie-glace	MIXO TR 129 CH 5 0102 04 avec lave-glace	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P E U G E O T 104	
Homologation N°	CH 0630 93	
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	780	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 4,86
Poids total	1195	Cylindrée 954

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 50 km/h, M2, IA 3,866 = 78,5 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile.
- +) Variante de pneus : 145 SR 13 AV + AR 670 (1,9) V-max. 180 km/h.
Jantes : 4.00 B x 13 en acier ou 4.50 B x 13 en acier ou alliage léger AMIL, DUNLOP ou PEDRINI

Remplace FH CH 0630 93 du 02.-06.06.80
--

Identification

(02.06.81)

Lieu et date de l'homologation Sochaux, 02.-06.06.1980

Service fédéral d'homologation

Voiture
de tourisme

P E U G E O T

1 0 4 (104 A 41)

CH 0630 93

Fiche complémentaire

I

Complément du 19.05.81 à Sochaux - lin

à partir du No du châssis: 6'065'001

Identification : VF3104A41. code au No du châssis

Feux de brouillard AR : 2/ B (E)

Mesure des gaz : ECE-15/03, CO 1,0 %.